



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°562) DE MISE A
DISPOSITION, DE LA SALLE DEBUSSY, A MME
MENG, A TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° AU-19-064
EN DATE DU 30 JANVIER 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la demande de Madame Caroline MENG, domiciliée à Vincennes (94300), 3 rue Céline Robert (bâtiment A), afin de s'exercer seule au chant, dans la salle Debussy, les 14 et 21 janvier de 11 h 30 à 12 h 30 et les 18 et 25 janvier et les 4 et 7 février 2019 de 11 h à 12 h ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec Madame Caroline MENG, domiciliée à Vincennes (94300), 3 rue Céline Robert (bâtiment A), une convention de location de salle, pour un montant de 60 € TTC (soixante euros) afin de s'exercer seule au chant, dans la salle Debussy, les 14 et 21 janvier de 11 h 30 à 12 h 30 et les 18 et 25 janvier et les 4 et 7 février 2019 de 11 h à 12 h ;

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET